



Association canadienne
des producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2022-2023

CONTENTS

Message du président	1
Message du directeur exécutif	2
Au sujet de l'ACPS	3
CE QUE NOUS FAISONS	3
POURQUOI NOUS LE FAISONS	4
Pourquoi la semence importe	5
Faits saillants de 2022	10
CERTIFICATION	11
POLITIQUE ET MRS	14
NORMES	14
ÉLABORATION DE NORMES PAR L'ACPS	16
SERVICES À LA CLIENTÈLE, COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT DES MEMBRES	17
TECHNOLOGIE ET HABILITATION NUMÉRIQUE	19
Nos assemblées	20
Notre mise à jour financière	21
Nos intervenants	22
NOTRE CONSEIL	25
NOS COMITÉS PERMANENTS	27
NOTRE PERSONNEL	28
Annexe A	29
ÉTATS FINANCIERS	29

* Les états financiers vérifiés de 2022-2023 et le procès-verbal de l'Assemblée annuelle sont disponibles en ligne à l'adresse seedgrowers.ca/fr.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les producteurs de semences comprennent l'importance cruciale de livrer un produit de la plus haute qualité de façon constante. Vous vivez au milieu de votre clientèle et vous comprenez parfaitement leurs besoins. Vos relations sont fondées sur la confiance et vous tirez une grande fierté de ce que vous faites.

L'ACPS se compose de personnes comme vous qui souhaitent s'impliquer pour améliorer le secteur des semences et léguer un solide système pour la prochaine génération de producteurs.

Nous savons que les besoins du secteur des semences évoluent continuellement. J'ai une très grande confiance au dévouement, à la capacité et à l'engagement indéfectible de l'Association envers la collaboration avec les producteurs et les chefs de file de partout au pays pour s'assurer que les aliments canadiens sont salubres, que notre chaîne d'approvisionnement agricole est sécuritaire et que nos agriculteurs ont une très grande confiance en la semence qu'ils achètent et qu'ils sèment.

Nous poursuivons nos investissements dans de nouvelles technologies et des initiatives afin d'améliorer et de simplifier notre système de semences. Nous sommes résolu à réaliser notre vision ainsi que les recommandations de la Modernisation de la réglementation des semences. Nous devons continuer de travailler ensemble afin de nous assurer que le secteur des semences et l'agriculture canadienne continuent de croître et de prospérer.

La réussite de l'ACPS repose sur de solides relations et des objectifs partagés et nous demeurons engagés envers le maintien des plus hautes normes en matière de transparence, d'intégrité et de reddition de comptes

Au cours de la dernière année, nous avons atteint d'importants jalons et avons fait des progrès significatifs envers l'atteinte de nos buts.

Nous sommes ici pour vous soutenir dans la production de la semence de la plus haute qualité. Votre travail inlassable et votre expertise signifient que les agriculteurs de partout au pays ont accès à la meilleure semence possible pour leurs cultures.

Je sais que nous pouvons réaliser notre vision – si nous continuons à travailler ensemble et à partager nos connaissances et expériences, nous aurons un impact positif sur les collectivités que nous desservons, les producteurs de prochaine génération, et le système de certification des semences. Me suivez-vous?

Merci à tous les producteurs de semences et intervenants et je les remercie de leur soutien continu. Votre participation et votre appui aident à façonner l'avenir de notre Association et de tout le secteur des semences.

Cordialement,

Dale Connell
Président



MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Alors que nous approchons de la fin d'une autre année couronnée de succès, je suis heureux de présenter notre rapport annuel, de résumer nos réalisations, nos défis, et notre vision pour l'avenir de l'ACPS.

Le processus de consultation sur la Modernisation du Règlement sur les semences (MRS) de l'ACIA a été, et continuera d'être, la priorité absolue de l'ACPS.

Nous avons une vision pour un solide système de certification des semences dirigé par l'industrie, habilité par le gouvernement – dans lequel l'ACPS intervient et assume un plus grand leadership en tant que principal administrateur du système de certification des semences du Canada. Ce sera au bénéfice non seulement de tout le secteur des semences du Canada, mais de toute la population canadienne en garantissant l'intérêt public d'un système de certification des semences national qui crée une situation équitable pour tous les participants.

Tout au long de l'année, nous avons activement dialogué avec les décideurs politiques et des membres clés du gouvernement, notamment la ministre de l'Agriculture, et la présidente de l'ACIA. Nous avons mis l'accent sur l'importance de la semence Certifiée, et sur le fait que tout le secteur agroalimentaire canadien dépend d'un approvisionnement fiable de semences à identité assurée de haute qualité. Nous leur avons dit que l'ACPS est prête et capable de faire plus pour fournir et promouvoir un système de certification des semences souple, réactif et rentable qui appuie l'agriculture canadienne.

De plus, l'ACPS a comparu comme témoin devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts du Canada dans le cadre de l'étude sur le projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation. L'ACPS a affirmé son appui à l'amendement relatif au rôle de l'ACPS dans la *Loi sur les semences* et à l'esprit de l'initiative de modernisation de la réglementation, qui vise à éliminer les obstacles à l'innovation et à la croissance économique et à les appuyer.

Bien entendu, il y a plus que simplement la MRS dans l'assiette de l'ACPS! Nous continuons de tout faire pour devenir le meilleur organisme de certification des cultures de semences au monde.

En faisant des investissements stratégiques clés, nous avons continué de jeter des bases solides pour la croissance ultérieure de l'ACPS. Grâce à l'appui du financement d'Agri-assurance d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de cette année, nous avons vu le lancement de quatre initiatives clés – l'examen et l'élaboration de nouvelles exigences en matière de sélection végétale, un projet pilote d'étiquettes numériques pour les semences de Sélectionneur et Select, une console de gestion des variétés ainsi qu'une campagne de promotion de la semence Certifiée.

Chacun de ces projets est directement lié aux objectifs du plan d'affaires ACPS 2.0 qui seront atteints bien avant nos échéanciers originaux. Merci à toutes les personnes impliquées dans ces initiatives.

Nous continuons d'appuyer les producteurs actuels et de prochaine génération par des possibilités de formation et de perfectionnement. Nous avons vu cette année, le lancement complet de *Formation ACPS*, notre plateforme d'apprentissage en ligne. Je suis très fier de dire que toutes les personnes impliquées dans le secteur des semences du Canada ont maintenant accès à des ressources pédagogiques uniques pour les mettre sur la voie de la réussite.

Une autre réalisation importante de cette année fut notre Accord d'affiliation bureau national-filiales. Il s'agit là d'un important jalon pour l'ACPS, nos filiales provinciales et le secteur des semences canadien. Cette entente souligne l'engagement envers la planification, la formation, la défense des intérêts et les communications conjointes – tout cela dans le but commun d'améliorer le système de certification des semences du Canada.

En plus de toutes ces réalisations, je suis fier de dire que cette année, nous avons certifié 1,24 million d'acres de semences de 71 espèces différentes de plus de 2 000 variétés produites par des producteurs de semences canadiens.

Il s'agit là de tout un exploit. Je tiens à remercier le conseil d'administration pour son leadership et son orientation. Je remercie le personnel de l'ACPS qui travaille sans relâche pour mettre en œuvre des solutions novatrices et simplifier les processus.

J'ai bien hâte à 2023 et après. Je suis convaincu qu'avec notre solide vision et notre engagement envers elle nous menons le secteur vers la réussite.

Doug Miller
Directeur exécutif



AU SUJET DE L'ACPS



CE QUE NOUS FAISONS

Fondée en 1904, l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est l'autorité nationale en matière de certification des cultures de semences du Canada, pouvoir délégué en vertu de la Loi sur les semences et du Règlement sur les semences du gouvernement fédéral pour assurer la prestation du système de certification des cultures de semences du Canada. L'ACPS élabore et gère des normes et procédures en matière de certification afin d'assurer la pureté variétale et l'identité génétique des cultures de semences pédiées ainsi que des semences de statut Sélectionneur et Select pour toutes les grandes cultures agricoles, sauf les pommes de terre.

L'ACPS est une organisation sans but lucratif régie par un conseil d'administration formé d'administrateurs producteurs de semences, de conseillers de gouvernements provinciaux, de conseillers pédagogiques et d'autres experts du secteur. Avec des filiales partout au Canada, l'ACPS, ses filiales et le gouvernement du Canada collaborent étroitement pour réaliser notre mandat lié à la certification des semences pédiées.



Par la certification des cultures de semences, l'ACPS **donne une assurance fiable de la qualité et de l'identité génétique de la semence.**

La semence Certifiée donne aux agriculteurs canadiens, aux chaînes de valeur et aux fabricants d'aliments une qualité et une identité génétique assurées de la semence en lesquelles ils peuvent avoir confiance.



L'ACPS **collabore étroitement avec le secteur afin de s'assurer que les normes sont à jour, harmonisées à l'échelle internationale et intègrent la nouvelle technologie.** Nous favorisons la confiance, la traçabilité et la transparence par le biais du processus de certification des semences – depuis la production de la semence de Sélectionneur initiale jusqu'à la semence Certifiée, en passant par les générations pédiées.



À titre de plus importante organisation semencière du Canada, nous **représentons quelque 3 000 producteurs de semences et 2 500 entreprises semencières** particulières, dont la taille varie de petites exploitations agricoles semencières familiales à de grandes entreprises semencières.



L'ACPS **appuie l'innovation dans la technologie des semences ainsi que les procédures et politiques** qui appuient le système de certification des semences du Canada, tant au pays qu'à l'étranger. En tant que pays qui mise fortement sur le commerce mondial, nous représentons et appuyons les intérêts du Canada à l'Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA) et nous appuyons l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) aux Systèmes de semences de l'OCDE.



L'ACPS **offre des services de perfectionnement professionnel** afin d'accroître les connaissances et l'ensemble des compétences du secteur, agréer les producteurs de semences et accorde la reconnaissance professionnelle aux sélectionneurs de végétaux. Ces services contribuent à faire en sorte que le secteur canadien des semences est doté des personnes, compétences et connaissances nécessaires pour un système de semences de prochaine génération.



L'ACPS **fait la promotion du système canadien de certification des semences et de l'importance de notre secteur des semences** – tout en défendant les valeurs de base de l'organisation qui sont intégrité, imputabilité, transparence, collaboration et respect.

POURQUOI NOUS LE FAISONS

Tout le secteur canadien de l'agriculture mise sur la semence Certifiée. En tant qu'organisation, nous avons un partenariat avec le gouvernement pour offrir un bien public à tous les Canadiens. Il s'agit de s'assurer que les aliments du Canada sont sécuritaires et que notre chaîne d'approvisionnement agricole est sûre.

Nos agriculteurs ont la plus grande confiance dans la semence qu'ils achètent et sèment parce que nos producteurs de semences produisent des variétés de semences de grande qualité dont l'identité est assurée et qui sont essentielles à un secteur agroalimentaire durable. Ils sont au cœur du secteur des semences du Canada.

La qualité et l'intégrité de la semence ont une incidence directe sur la production alimentaire et, finalement, la sécurité alimentaire. Une semence propre, pure est le fondement de la réputation du Canada en tant que fournisseur de confiance de produits agricoles de grande qualité et constants alors que la demande pour des aliments sûrs et sains ne fait que croître.

Saviez-vous?



Neuf bouchées sur dix d'aliments commencent par une semence

Nos principes fondamentaux

NOTRE MISSION

Représenter et appuyer nos membres, faire avancer les intérêts de l'industrie des semences et, en collaboration avec nos partenaires, livrer et promouvoir un système de certification des semences flexible, réactif et rentable au Canada.

NOTRE VISION

L'ACPS est une organisation novatrice, fondée sur la science qui est engagée à appuyer un secteur agricole canadien à titre de chef de file mondial respecté dans le domaine de l'assurance de la qualité et de la traçabilité génétique des semences.

NOS VALEURS

Responsabilité, Intégrité, Imputabilité, Transparence, Collaboration et Respect



POURQUOI LA SEMENCE IMPORTE

La semence est importante car il s'agit d'un élément essentiel à l'agriculture et au système alimentaire mondial. La semence est le point de départ de la grande majorité des cultures dans le monde et elle joue un rôle crucial dans l'assurance de la production alimentaire, de la conservation de la biodiversité, de la résilience climatique, de la durabilité agricole et du développement économique.

En tant que premier lien dans notre chaîne agroalimentaire, le rôle crucial des producteurs de semences et des entreprises semencières du Canada ne peut pas être sous-estimé. La qualité des semences, l'assurance de la pureté variétale et de l'identité génétique ainsi que l'innovation ont une énorme incidence sur l'économie canadienne.

L'ACPS accorde une grande valeur aux années de service et au dévouement de ses membres. Ils contribuent à l'amélioration du secteur canadien des semences, de l'agriculture canadienne et de leurs collectivités locales.

L'incidence économique des semences canadiennes*

- \$** incidence économique du secteur des semences
~\$6,0 milliards de dollars
- \$** ventes annuelles de semences de
~3,7 milliards de dollars**
- \$** ~205 millions de dollars investis dans la sélection végétale et la recherche
- \$** exportations de semences canadiennes
851 millions de dollars ***
- \$** 63 622 personnes employées avec une valeur
~2,26 milliards de dollars en salaires et traitements ***

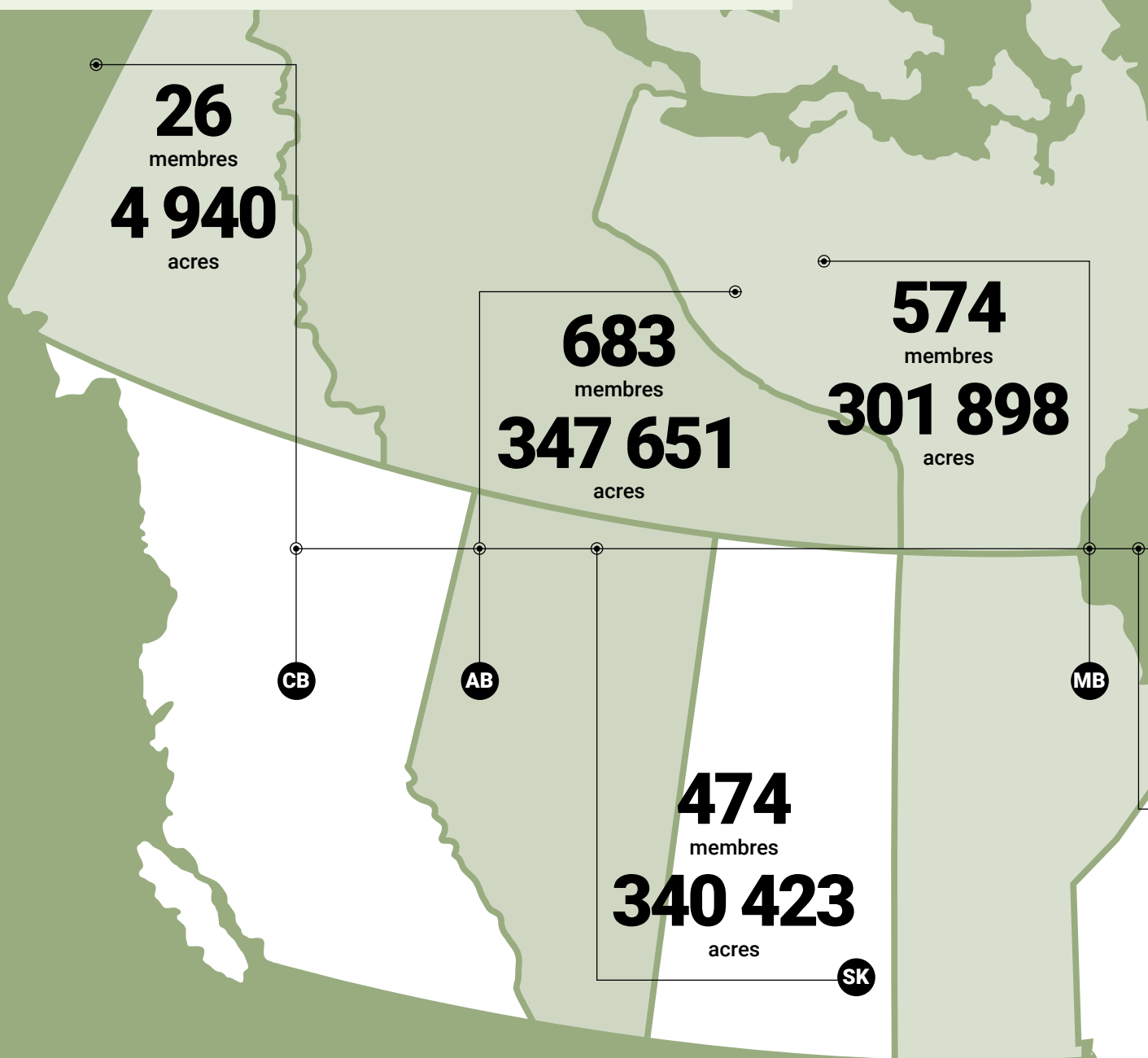
* 2018

** 2022

*** 2020-2021

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

La diversité des producteurs de semences du Canada est un reflet des nombreux différents marchés et exigences pour des produits semenciers. Variant en taille et en importance, depuis des fermes familiales indépendantes à d'importantes entreprises semencières, certaines peuvent se concentrer sur la production de semences pour des fins horticoles et agricoles précises, comme des cultures fourragères, tandis que d'autres peuvent se spécialiser dans des variétés pour des conditions climatiques précises, comme des cultures résistantes à la sécheresse. Les producteurs de semences du Canada sont engagés envers le système de semences du Canada, ses normes et les méthodes de production de semences propres, conformes à la variété et de grande qualité. Tout cela appuie leur réputation de fournir une chaîne de valeur du champ à l'assiette enracinée dans l'assurance de l'identité.



ACPS
2022

2 983

membres

1 247 836

acres

32

membres

485

acres

INT

7

membres

2 231

acres

N.-B.

513

membres

80 465

acres

13

membres

1 358

acres

Î.-P.-É.

661

membres

168 385

acres

ON

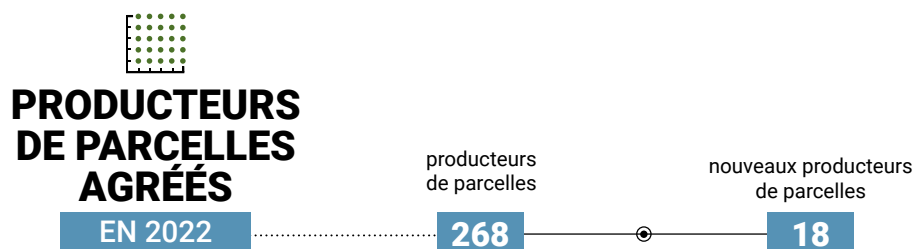
QC

Provinces
Maritimes

Sélectionneurs de végétaux reconnus par l'ACPS en 2022



Producteurs de parcelles agréés par l'ACPS en 2022



APERÇU DES TENDANCES RELATIVES À LA SUPERFICIE EN ACRES

En 2022, l'ACPS a certifié 1 247 836 acres de semences, dont 12 587 champs et 2 389 parcelles. Le Rapport sur l'adhésion et la superficie en acres de certification de cultures de semences de l'ACPS donne une ventilation détaillée des nombres de membres et des niveaux de production de cultures de semences certifiées par l'ACPS au cours des sept dernières années.

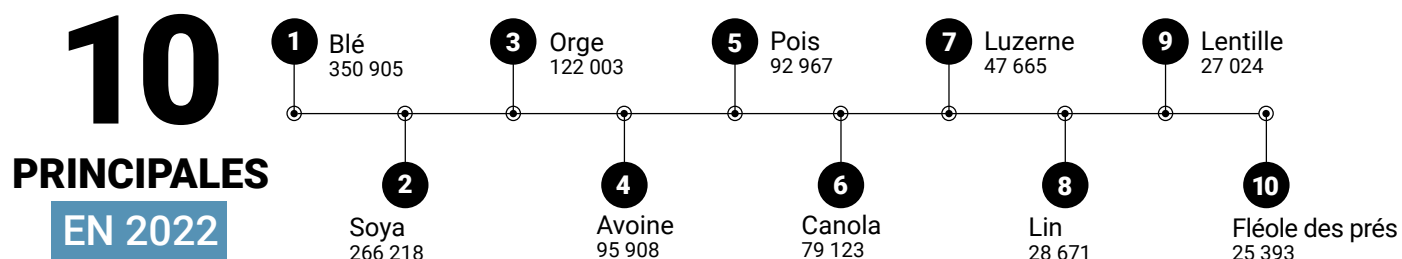
Globalement, la superficie en acres a diminué de 6 036 acres en 2022 par rapport à 2021, les plus fortes diminutions étant dans l'orge, la féverole, les lentilles et le blé. Sur les 11 espèces qui ont enregistré des augmentations, l'avoine, le canola et la luzerne ont connu les plus forts gains. En raison des inondations de 2022, le Manitoba a enregistré la plus grande perte, soit près de 18 000 acres, tandis que l'Alberta et l'Ontario ont connu des augmentations de près de 12 000 et 5 000 acres, respectivement.

Totaux annuels des parcelles (2022-2020)

TYPE DE PARCELLE	2022	2021	2020	VARIATION (+/-)*
Sélectionneur	830	772	1 023	58
Foundation	56	54	63	2
Probation	50	109	87	-59
Select	1 453	1 600	1 579	-147
Total	2 389	2 535	2 752	-146

STATISTIQUES SUR LES CULTURES

Dix principales cultures pédigrées selon la superficie totale en acres en 2022



Augmentation de la superficie en acres comparativement à 2021

Triticale (155 %)	Moutarde (125 %)
5 787	4 387
Canola (21,7 %)	Avoine (21,7 %)
79 123	95 908
Agropyre (18 %)	
5 743	



Diminution de la superficie en acres comparativement à 2021

Féverole (51 %)	Chanvre (31 %)
7 253	3 835
Lentille (23,6 %)	Sarrasin (19 %)
27 024	1 115
Haricot (19 %)	
3 706	





FAITS SAILLANTS DE 2022

Ayant souligné son 118^e anniversaire, l'ACPS a fait d'importants progrès dans la promotion et l'avancement du secteur des semences canadien en 2022. Nous soulignons les réalisations de chacun de nos services dans les pages suivantes, ce qui vous donne un aperçu des opérations, des pratiques exemplaires, de la contribution des employés et de la collaboration interfonctionnelle au sein de l'ACPS.

Un des meilleurs exemples de nos efforts de collaboration est le nouvel **Accord d'affiliation bureau national-filiales**. Après avoir travaillé ensemble pendant des décennies au nom des producteurs de semences canadiens et du système de certification des cultures de semences national, l'ACPS a annoncé un nouvel accord d'affiliation avec ses filiales régionales, l'Alberta-British Columbia Seed Growers' Association, la Saskatchewan Seed Growers' Association, la Manitoba Seed Growers' Association, l'Ontario Seed Growers' Association, les Producteurs de semences du Québec et la filiale des Maritimes de l'ACPS. L'Accord d'affiliation est le premier à établir des responsabilités et rôles clairs pour tous et à officialiser les arrangements en tant qu'approche inclusive et axée sur les services.



CERTIFICATION

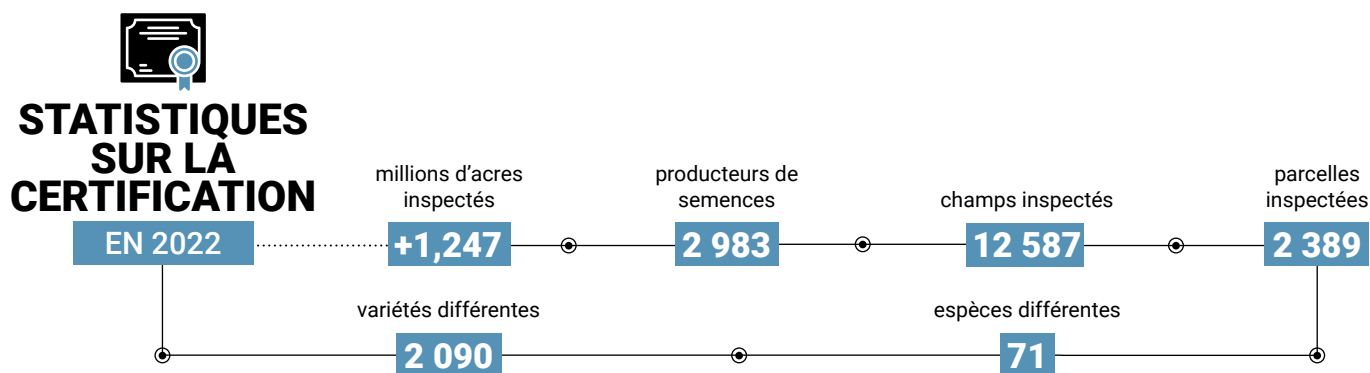
La certification des semences donne confiance à nos agriculteurs canadiens, confiance dont ils ont besoin pour produire des cultures en santé et productives. Ils peuvent faire confiance à la pureté variétale de la semence Certifiée parce que le processus est soutenu par les normes de l'ACPS, la certification par des tierces parties et les règlements du gouvernement conçus pour protéger l'intégrité de l'approvisionnement en semences. Ils peuvent faire confiance à la traçabilité de la semence Certifiée qui remonte jusqu'à la semence de Sélectionneur d'origine grâce aux systèmes d'assurance de la qualité de l'ACPS.

Les producteurs de semences canadiens et le système de certification des semences forment l'assise du secteur canadien des semences, essentiel à un secteur agroalimentaire canadien durable et novateur. La certification des cultures de semences se fait par l'intermédiaire d'un partenariat privé-public unique avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Nous collaborons étroitement avec l'ACIA

pour gérer et améliorer les procédures et les normes de certification des semences, et pour examiner et mettre à jour tous les ans notre plateforme CertiSem.

L'ampleur et la portée de nos efforts de certification font de l'ACPS l'un des organismes de certification des cultures de semences les plus importants et les plus modernes au monde. Nous y parvenons parce que nous avons adopté un état d'esprit axé sur le numérique d'abord.

Chaque année, le nombre de demandes et de documents que l'ACPS traite varie en fonction des conditions météorologiques, des demandes du marché et des modifications à la réglementation. En 2022, l'ACPS a traité des demandes et des documents concernant 1,247 millions d'acres pour 71 espèces différentes de plus de 2 000 variétés produites par les producteurs de semences canadiens!



Superficie en acres inspectée en 2022

ESPÈCE	ÎPÉ	N.-É	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	INT
AGROPYRE, ÉLYME						88	1 988	3 052	615	
ALPISTE DES CANARIES							2 365			
AVOINE	103		1 265	12 814	3 455	31 947	33 621	12 322	383	
BLÉ	582		231	16 733	17 748	90 427	131 528	93 124	532	
BROME						382	2 374	3 356	536	
CHANVRE				328	443	1 219	893	950	2	
COLZA					99	28	714	77 797		485
FÉTUQUE						6 872	6 918	4 292	325	
FÉVEROLE						308	1 835	5 110		
FLÉOLE DES PRÉS						7 011	5 830	10 821	1 731	
HARICOT DE GRANDE CULTURE					2 485	1 053	153	15		
LENTILLE							23 360	3 664		
LIN						5 123	17 986	5 562		
LOTIER CORNICULÉ						2 407	170			
LUZERNE						9 216	16 825	21 624		
MAÏS HYBRIDE					18 835					
MOUTARDE							1 227	3 160		
ORGE	540		596	6 998	3 278	13 298	44 613	52 130	550	
POIS CHICHE							3 905	440		
POIS DE GRANDE CULTURE	134		22	294		16 745	37 719	37 786		
RAY-GRASS						10 165	1 255	3 485		
SARRASIN				566		594				
SEIGLE				651	39	2 055	1 118	3 236		
SOYA			117	41 858	121 830	102 278	135			
TRÈFLE						217	2 521	976		
TRITICALE				222	173	140	1 174	4 078		
AUTRES CULTURES					0	371	195	672		
Grand Total	358 1	0	231 2	465 80	385 168	898 301	423 340	651 347	940 4	485
2021	719 1	0	565 3	674 81	686 163	491 319	360 341	669 335	561 5	148 1
2020	820 1	21	908 2	173 84	481 170	484 305	621 340	966 353	705 4	368 2
Variation (-/+)*	-361	0	-1 334	-1 209	4 699	-17 592	-937	11 983	-621	-663

Superficie en acres inspectée en 2022 par année

ESPÈCE	2022	2021	2020	VARIATION (+/-)*
AGROPYRE, ÉLYME	5 743	4 856	7 315	887
ALPISTE DES CANARIES	2 365	2 856	1 312	-490
AVOINE	95 908	78 794	77 306	17 114
BLÉ	350 905	358 311	368 944	-7 406
BROME	6 648	6 290	7 206	358
CHANVRE	3 385	5 559	4 763	-1 724
COLZA	79 123	64 981	65 654	14 142
FÉTUQUE	18 407	18 375	16 991	32
FÉVEROLE	7 253	14 859	9 820	-7 605
FLÉOLE DES PRÉS	25 393	29 857	29 816	-4 464
HARICOT DE GRANDE CULTURE	3 706	4 578	4 574	-873
LENTILLE	27 024	35 403	38 802	-8 379
LIN	28 671	31 649	23 224	-2 979
LOTIER CORNICULÉ	2 577	2 391	2 247	186
LUZERNE	47 665	41 002	42 732	6 663
MAÏS HYBRIDE	18 835	16 258	16 224	2 576
MOUTARDE	4 387	1 942	2 049	2 445
ORGE	122 003	135 444	129 190	-13 442
POIS CHICHE	4 345	4 473	3 070	-127
POIS DE GRANDE CULTURE	92 967	96 372	100 925	-3 405
RAY-GRASS	14 905	17 158	19 418	-2 253
SARRASIN	1 115	1 382	933	-267
SEIGLE	7 099	6 794	5 518	305
SOYA	266 218	266 335	277 142	-117
TRÈFLE	3 714	4 093	4 330	-379
TRITICALE	5 787	2 269	5 836	3518
AUTRES CULTURES	1 238	1 591	1 386	-353
Grand Total	1 247 836			
2021		1 253 872		-6 036
2020			1 266 547	-12 675
Variation (-/+)*				



POLITIQUE ET MRS

La politique en matière de semences joue un rôle crucial pour assurer la salubrité, la qualité et la durabilité de nos systèmes agricoles. En facilitant la création et la distribution de nouvelles variétés de semences, la politique en matière de semences aide à assurer la viabilité à long terme de notre approvisionnement alimentaire. Les règlements sur les semences ont également une incidence quotidienne sur nos membres et nos intervenants.

Nos priorités sont l'efficacité, la transparence et la confiance – améliorer notre gouvernance, renforcer les liens le long des chaînes de valeur, et faire en sorte que les intervenants clés comme vous sont engagés dans un système de semences de prochaine génération.

Au cours de l'année, la Modernisation de la réglementation des semences (MRS) de l'ACIA a été une priorité pour l'ACPS. Nous sommes convaincus que la semence Certifiée a un bel avenir au Canada. Le présent examen de la réglementation est une occasion pour nous tous de renouveler le système de certification des semences pour l'amélioration de tout le secteur de l'agriculture canadienne.

Le processus de MRS de l'ACIA est une approche de codéveloppement qui rapproche le secteur des semences, les intervenants et les utilisateurs finaux pour envisager un système de semences de prochaine génération. L'ACPS, nos filiales régionales et de nombreux membres ont également joué un rôle important dans le processus de MRS.

Cette année, l'Équipe de travail a rendu ses recommandations publiques. Nous étions très heureux de constater une forte harmonisation entre les recommandations de l'Équipe de travail sur la MRS et la vision de l'ACPS pour un système de semences de prochaine génération. Toutefois, nous devons poursuivre notre collaboration afin de nous assurer que le secteur des semences et l'agriculture canadienne continueront de croître et de prospérer.

Par la MRS, l'ACPS aspire à être le principal administrateur du système de certification des semences du Canada – misant sur notre partenariat public-privé unique avec le gouvernement du Canada.

Vous pouvez consulter les positions stratégiques de l'ACPS sur la MRS sur le [site Web de l'ACPS](#).

NORMES

Le processus d'élaboration de normes est une fonction fondamentale de l'Association. L'ACPS est fière de dire que les normes sur les semences du Canada sont élaborées par le secteur des semences pour le secteur des semences par le biais d'un processus efficace qui encourage une vaste participation des intervenants, qui est flexible et qui peut répondre aux besoins du secteur des semences.

Bien que la Modernisation de la réglementation des semences (MRS) ait été au cœur de nos préoccupations, nous n'avons pas pour autant ralenti dans notre mission en tant qu'autorité nationale de certification des semences du Canada pour donner la priorité à l'incorporation de nouvelles technologies et à la création et la mise en œuvre de normes harmonisées à l'échelle internationale, fondées sur la science.

Nous avons continué de moderniser et de promouvoir notre processus d'élaboration de normes de renommée internationale, qui est inclusif et qui se compose de représentants de la chaîne de valeur à toutes les étapes.

Nos normes sont élaborées en collaboration avec notre Comité des services de réglementation, huit groupes de travail propres à des cultures, des groupes de travail ponctuels lorsqu'une approche plus vaste est nécessaire, et en consultation avec les intervenants. Le processus de consultation publique permet d'inclure un plus grand nombre de voix et d'opinions dans l'élaboration des normes.

Le processus repose sur une participation de nombreux intervenants et est guidé par les principes fondamentaux de l'ACPS afin de s'assurer que les normes mises de l'avant sont fondées sur la science, harmonisées à l'échelle internationale et incorporent les nouvelles technologies. Après l'adoption, nous passons continuellement nos normes en revue afin d'aider à appuyer la compétitivité canadienne – en particulier lorsqu'une norme pour une nouvelle espèce-créneau novatrice est nécessaire.

L'ACPS compte sur un Comité des services de réglementation et huit groupes de travail propres à des cultures qui examinent et proposent des modifications pour s'assurer que les normes restent à jour et harmonisées à l'échelle internationale. Ces groupes sont formés d'intervenants de partout au Canada, y compris des producteurs de semences, des détaillants de semences, des sélectionneurs de végétaux, des inspecteurs de cultures de semences, de l'ACIA et d'autres organisations de l'industrie et organismes gouvernementaux.

Assurer une vaste représentation et une expertise propre à des cultures aide l'ACPS à établir les bonnes normes de production de cultures de semences pour le Canada et renforce la solide réputation du Canada au niveau international en tant que fournisseur digne de confiance de semences de qualité.

Règlements sur la semence de Sélectionneur

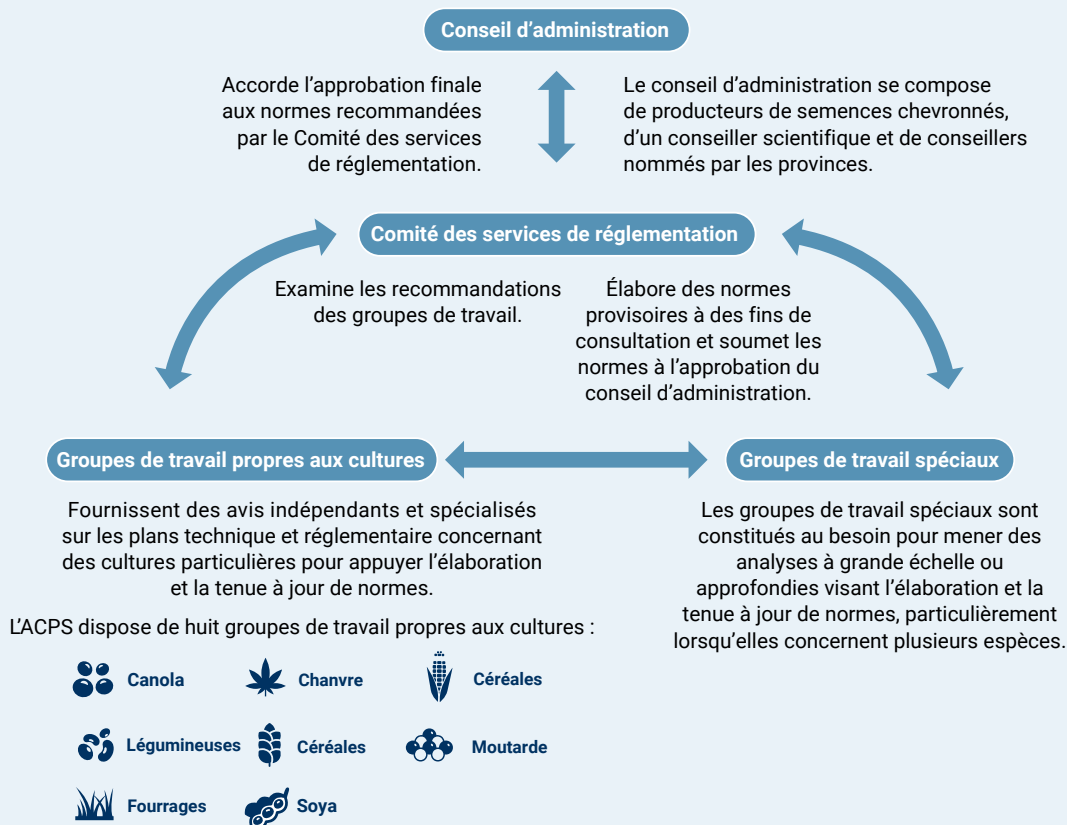
L'Association a entrepris un examen des *Règlements et procédures pour la production des cultures de semences de Sélectionneur au Canada* avec une consultation publique de 12 semaines. L'ACPS est déterminée à s'assurer que les avantages des innovations en matière de sélection végétale sont réalisés grâce à une semence de Sélectionneur de qualité au bénéfice de l'agriculture canadienne.

Circulaire 6

L'ACPS a poursuivi son examen des *Règlements et procédures pour la production de semences pédigrées au Canada* (Circulaire 6) pour s'assurer que les normes sont un reflet des besoins de notre secteur des semences, qu'elles sont harmonisées à l'échelle internationale et incorporent les nouvelles technologies.

CADRE D'ÉLABORATION DE NORMES PAR L'ACPS

L'ACPS s'est doté d'un processus robuste pour encadrer l'élaboration des normes et des exigences de production de semences canadiennes pédigrées. Les normes sont fondées sur la science, établies de concert avec les intervenants, dignes de confiance, transparentes et concurrentielles à l'échelle internationale.

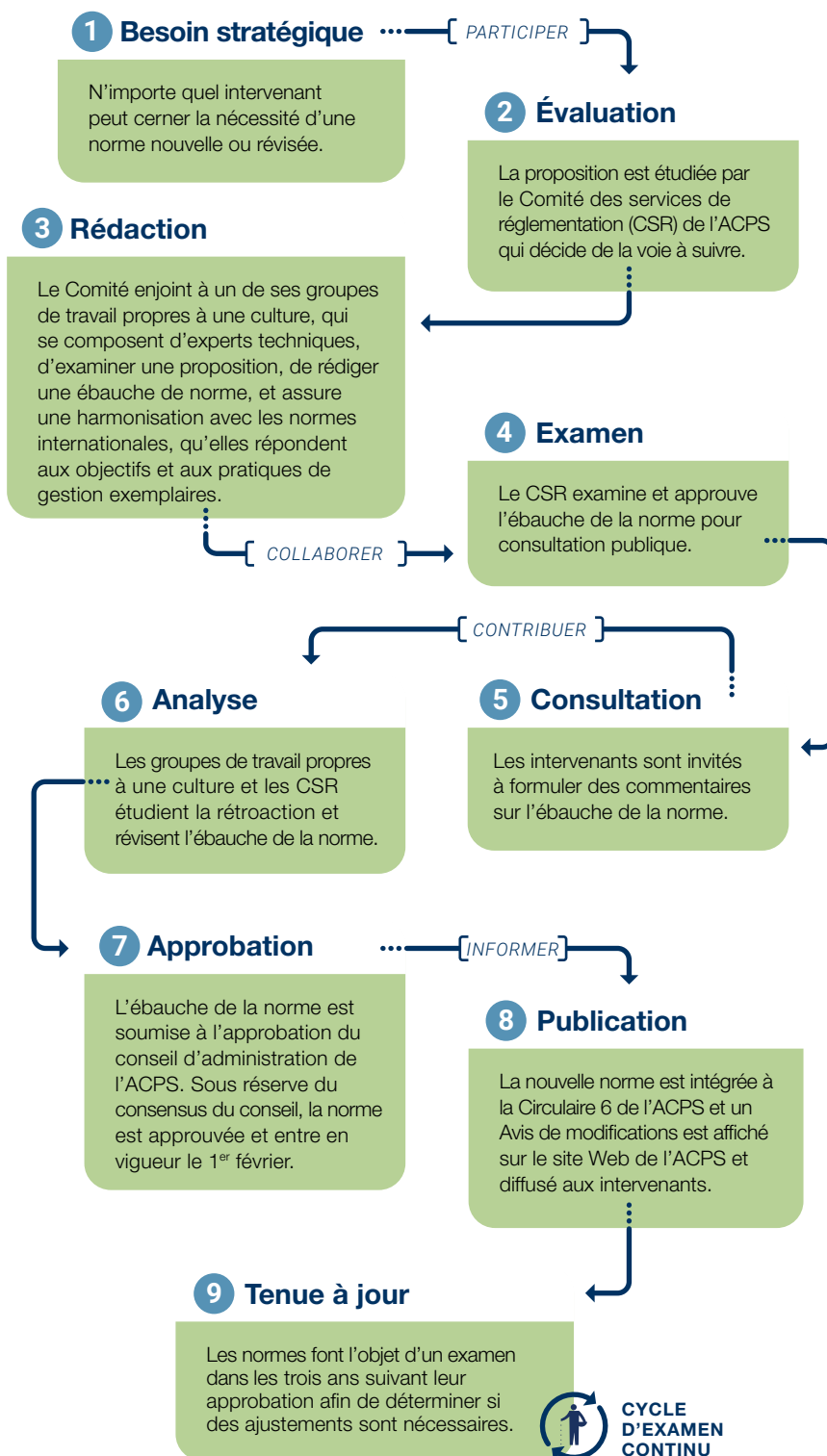


Qui sont-ils?

Le Comité des services de réglementation et les groupes de travail propres aux cultures regroupent des spécialistes techniques, soit des producteurs de semences, des entreprises semencières, des créateurs de variétés, des sélectionneurs de végétaux, des analystes, des inspecteurs de cultures de semences, ainsi que des représentants de l'ACIA et les représentants des gouvernements provinciaux.

ÉLABORATION DE NORMES PAR L'ACPS

Notre Processus



Nos Principes

-  **Fondées sur la science**
-  **Participation de nombreux intervenants**
-  **Transparentes et accessibles**
-  **Accès rapide**
-  **Aucune culture abandonnée**
-  **Incorpore les nouvelles technologies**
-  **Fondées sur un consensus**

SERVICES À LA CLIENTÈLE, COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

À l'ACPS, nous visons à établir de solides rapports avec nos membres et intervenants.

- Les membres de nos **services à la clientèle** sont disponibles pour répondre aux questions, résoudre des problèmes et donner une orientation relativement aux processus de l'ACPS. Ils visent une satisfaction supérieure des clients et à renforcer la confiance avec les clients.
- Dans le cas de l'équipe des **communications**, une communication en temps opportun et efficace est essentielle pour s'assurer que les membres et intervenants sont tenus au courant des activités de l'Association, des offres de services et des nouvelles du secteur, et ce, dans les deux langues officielles.
- En offrant de la valeur, en communiquant régulièrement et en cherchant activement à obtenir une rétroaction et une implication, l'ACPS est fière du solide **engagement de ses membres**, de leur sentiment d'appartenance et du devoir.

Nos communications :

- positionnent l'ACPS comme un chef de file du secteur canadien des semences et comme l'autorité en matière de certification des cultures de semences du Canada
- démontent notre détermination de croître et d'améliorer nos offres de services
- renforcent la confiance chez nos membres et intervenants

Actualité semences : Nos bulletins d'information électroniques réguliers en français et en anglais portant sur les activités, enjeux, mises à jour techniques, renseignements d'ordre pédagogique et rappels de service de l'Association.

Lettre du directeur exécutif : Lancées en novembre 2022, ces mises à jour régulières venant directement du directeur exécutif de l'ACPS sont destinées à tenir les principaux intervenants au fait des renseignements pertinents concernant l'Association, la certification des semences, la Modernisation de la réglementation des semences et les enjeux qui ont d'importantes répercussions sur leurs entreprises et notre secteur des semences.

Site Web de l'ACPS : Mis à jour régulièrement, notre site Web est la principale ressource d'information de l'ACPS sur la semence Certifiée, les normes sur les cultures de semences et les services de certification des semences.

Formation ACPS :

Entièrement lancé en 2022, *Formation ACPS*

est la première plateforme d'apprentissage sur les semences en ligne du Canada, procurant dix cours individuels et quatre programmes d'apprentissage offrant des ressources pédagogiques pour le secteur des semences. Le matériel d'apprentissage met l'accent sur des aspects précis du système de semences, notamment des photos de cultures de grande production, des vidéos sur comment faire, des glossaires, des liens de référence et des conseils pratiques de producteurs de semences expérimentés. Une formation d'équipe est également offerte aux gestionnaires d'entreprises semencières.

Formation ACPS offre une façon souple et abordable aux personnes qui veulent améliorer leurs compétences et connaissances dans le domaine de la production et de la certification des semences. *Formation ACPS* est une ressource précieuse pour quiconque œuvre dans le secteur des semences et qui cherche à améliorer ses compétences en matière de semences et à demeurer au courant des pratiques exemplaires en production de semences.

En partenariat avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture et officialisée dans le Plan d'affaires ACPS 2.0, *Formation ACPS* comble les lacunes en matière d'apprentissage dans la production de semences au Canada en offrant un accès en ligne à une formation dans le domaine de la production de semences pédrigées et les pratiques exemplaires de gestion partout au pays.



Médias sociaux : Nos canaux sociaux nous permettent de mettre en lumière nos activités actuelles, événements, dates importantes, matériels pédagogiques et autres mises à jour. Le fait d'entretenir des rapports avec la communauté agricole, axés sur les producteurs de semences, les entreprises semencières et les associations semencières, de fournir un contenu utile et d'avoir un engagement significatif nous permet de contribuer au sentiment d'appartenance.



Twitter : Notre principal canal de médias sociaux met en lumière nos activités actuelles, événements et autre contenu utile pour développer des relations et encourager un dialogue significatif.



LinkedIn : Nouveau pour nous en 2021, notre page LinkedIn nous permet de communiquer dans un cadre professionnel et de reconnaître l'Association comme un leader visionnaire sur des sujets de politique publique ou liés à l'industrie.



YouTube : Notre plateforme vidéo utilisée pour visionner des vidéos de formation des producteurs de semences et des vidéos promotionnelles sur la semence Certifiée.

Communiquez avec nous sur nos plateformes sociales!

Répertoire national de semences pédigrées : Notre outil de base de données interrogeable en ligne pour toutes les espèces de semences certifiées tous les ans par l'ACPS, y compris les données sur les semences reportées l'année précédente par les membres.

Publications des partenaires : Collaborer avec des éditeurs pertinents nous permet d'accroître la visibilité et la reconnaissance de la certification des semences, de l'ACPS et de ses services d'un bout à l'autre du pays et à l'étranger.

L'ACPS offre également l'**AgriBoîte à outils en RH** en partenariat avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA). L'AgriBoîte procure aux membres un accès gratuit à une ressource en ligne qui fournit des renseignements, des outils et des ressources relativement aux pratiques de gestion efficace des RH au sein d'entreprises agricoles canadiennes. En outre, le **Programme de formation des détaillants agricoles**, en partenariat avec la Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR) offre des trousseaux d'éducation secondaire et postsecondaire sur les semences.



TECHNOLOGIE ET HABILITATION NUMÉRIQUE

Tel qu'il est décrit dans le Plan d'affaires d'ACPS 2.0, la technologie et le numérique sont une priorité pour l'Association pour améliorer les processus opérationnels, les services et les opérations. Miser sur des solutions et des outils numériques aide non seulement à créer de nouvelles perspectives de services, mais cela améliore aussi les expériences et la performance des entreprises de nos clients.

Nous continuons à faire des investissements stratégiques en technologie et cybersécurité, améliorant ainsi nos outils pour répondre au paysage en évolution constante du secteur des semences et aux besoins de nos intervenants.



La plateforme CertiSem de l'ACPS simplifie le processus de certification des semences, réduit le fardeau administratif et donne des renseignements en temps réel à toutes les personnes en cause.

- Les producteurs et les tierces parties autorisés peuvent présenter en ligne une demande de certification de culture de semences, prévoir les inspections des cultures, recevoir les résultats des inspections et avoir accès à leurs documents de certification dans un environnement en ligne sûr.
- Les inspecteurs de cultures de semences peuvent utiliser la plateforme pour consigner les inspections des champs, accéder aux données historiques et communiquer avec les producteurs.
- L'ACIA peut utiliser la plateforme pour surveiller les inspecteurs de cultures et les services d'inspection et mener des inspections.

Les étiquettes de semences numériques sont un élément clé des efforts de modernisation de l'ACPS. En 2022, l'ACPS a lancé un projet pilote de recherches appuyé par le Programme Agri-assurance d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) afin d'introduire des étiquettes de semences adaptées au numérique pour les semences de classe Sélectionneur et Select, les deux classes de semences pédigrées qui relèvent de l'ACPS. Un objectif clé de ce projet est de démontrer à quel point cette technologie pourrait s'appliquer à toutes les autres classes de semences.

Dans le but mieux sécuriser les renseignements sur les producteurs et les tierces parties et d'établir le site Web de CertiSem pour le succès futur en matière de sécurité étant donné que de plus en plus des formulaires de l'ACPS sont gérés de façon numérique, une amélioration aux mots de passe a été déployée en 2022 pour améliorer la confiance des membres dans la sécurité de nos systèmes.

Vos renseignements personnels sont importants

Dans le cadre de son engagement continu envers des pratiques opérationnelles transparentes, la sécurité et la confidentialité des données, l'ACPS a apporté des modifications à sa Politique de confidentialité. De plus, tous les membres du personnel de l'ACPS ont suivi un programme de formation sur la sensibilisation en matière de cybersécurité. Avec notre état d'esprit axé sur le numérique d'abord, ces investissements stratégiques dans la formation aident à renforcer notre capacité d'identifier et d'éviter les menaces de cybersécurité.



NOS ASSEMBLÉES

En 2022-2023, les assemblées des membres de l'ACPS comprenaient l'Assemblée générale annuelle du 6 juillet 2022.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Pour une troisième année de suite, l'ACPS a tenu son Assemblée générale annuelle (AGA) de façon virtuelle. Il s'agissait également de la 118^e AGA de l'Association. Le président Joe Rennick a souhaité la bienvenue aux 106 participants à l'assemblée et a dit à quel point l'année avait été captivante pour l'Association. Il a parlé des étapes franchies pour devenir une Association plus forte, de notre plan d'affaires ACPS 2.0 et de notre vision stratégique vision pour un avenir où l'ACPS assume un leadership encore plus grand dans le système de semences du Canada.

Invitée d'honneur, M^{me} Siddika Mithani, présidente de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), s'est adressée aux personnes présentes, parlant de la relation solide et productive entre l'ACPS et l'ACIA et à quel point elle continuera de se renforcer avec la Modernisation du Règlement sur les semences (MRS).

Doug Miller, directeur exécutif de l'ACPS, a parlé des buts, priorités et produits à livrer de l'Association. Il a dit quelques mots sur la MRS et a précisé que nous avons investi un temps considérable pour assurer un rôle de leadership et influencer les résultats. Doug a aussi abordé le sujet de *Formation ACPS*, la nouvelle plateforme d'apprentissage sur les semences en ligne du Canada et parlé du Rapport annuel 2021-2022.

Doug a ensuite fait la transition au rapport financier, mettant en évidence la performance financière de l'Association en 2021-2022 et a partagé quelques états financiers vérifiés à l'écran.

Jonathan Nyborg, ancien président de l'ACPS et président du Comité des résolutions, a présenté le rapport des résolutions et a fourni les réponses aux résolutions adoptées lors de l'AGA 2021. Jonathan a poursuivi à titre de président du Comité des mises en candidature et a présenté le rapport des candidatures pour le conseil d'administration.



Joe Rennick, le président sortant, a ensuite passé le marteau au président entrant, Dale Connell. Chacun a parlé de sa fierté envers l'ACPS, de la force de ses membres et de l'importance de la collaboration.

La portion administrative de l'AGA ayant ajourné, une séance de discussion ouverte a eu lieu après la pause, au cours de laquelle on a souligné les commanditaires de notre assemblée. Jonathan Nyborg, président du Comité des prix, a alors annoncé les récipiendaires du prix Sociétaire Robertson décerné à Joe Hickson, Kevin Runnalls, et Peter Szentimrey. Les prix Membre honoraire à vie ont été présentés à Helen Booker, Cathy Breadner et Istvan Rajcan. Le prix Clark-Newman-Clayton Award a été présenté à titre posthume à Alireza (Ali) Navabi.

L'Association des SICSA a alors ensuite fait une mise à jour vidéo sur le travail accompli au cours de l'année écoulée. Doug Miller a ensuite parlé de la MRS en plus amples détails, résumant que la vision de l'ACPS pour l'avenir est un solide système de certification des semences national qui encourage l'innovation, procure un guichet unique numérique pour tous les services de certification des semences et qui est axé sur une solide gouvernance et de solides partenariats.

Prenant la parole à titre de président du Comité des résolutions, Jonathan Nyborg a alors présenté les deux résolutions des membres reçues pour discussion et mise au vote.

L'assemblée est alors passée à la séance réservée aux membres.

* Le procès-verbal intégral de l'Assemblée générale annuelle 2022 est disponible à l'adresse seedgrowers.ca/fr.

NOTRE MISE À JOUR FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'Association a terminé l'exercice avec un excédent opérationnel de 655 107 \$, qui constitue le deuxième exercice consécutif avec un excédent (292 404 \$ en 2022). L'actif actuel a augmenté de 646 333 \$ pour s'établir à 2 173 293 \$, principalement en raison d'une hausse de l'encaisse de 491 325 \$ et d'une augmentation des comptes débiteurs de 159 933 \$. L'augmentation des comptes débiteurs était attribuable au fait que l'ACPS a facturé les droits d'accès des tierces parties en janvier, ce qui représente 155 000 \$ du total des comptes débiteurs. Le passif actuel de l'association a diminué de 106 447 \$ pour s'établir à 666 367 \$.

L'actif net de l'Association comporte une réserve de fonctionnement de 64,11 % (actif net disponible sur les dépenses totales), soit une augmentation par rapport à 42,61 % en 2022. L'organisation dispose de plus de liquidités pour amortir les événements imprévus, les pertes de revenus et les dépenses importantes non budgétées.

Le ratio actuel de l'association (rapport entre l'actif à court terme et le passif à court terme) est de 3,26, ce qui représente une hausse de 1,28 par rapport à 2022. Cette augmentation représente le nombre de fois supplémentaires que l'organisation peut payer ses obligations à court par rapport à l'année précédente. L'Association peut prendre des mesures au cours du prochain exercice pour améliorer la gestion de son fonds de roulement.

L'Association s'est presque rétablie des déficits de 2020 et 2021 de 410 846 \$ et 412 516 \$, respectivement. L'Association dispose des ressources pour financer

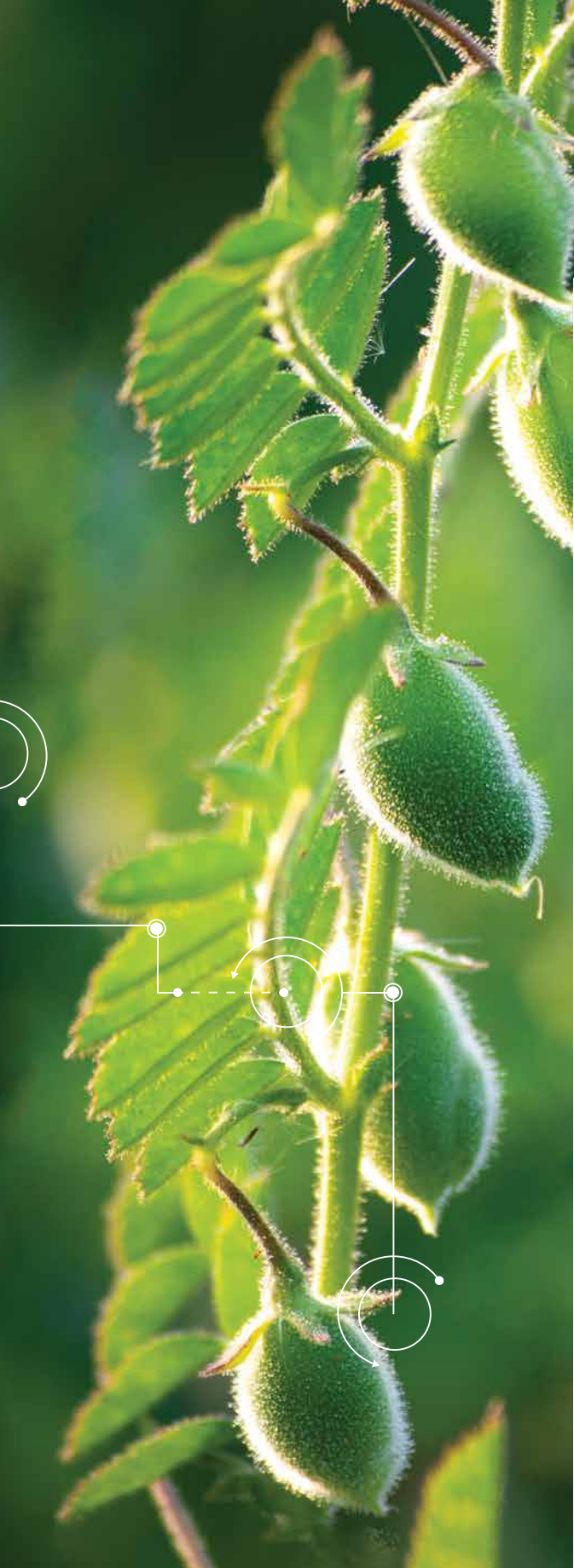
ses programmes et pour appuyer sa mission à court terme. Bien que la politique de l'Association en matière de réserve nette soit maintenant satisfaite, l'Association devrait continuer à prioriser un contrôle des coûts discrétionnaires et continuer à chercher de nouveaux flux de revenus.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

Les revenus totaux ont augmenté de 151 860 \$ pour s'établir à 4 049 233 \$, ce qui représentait une augmentation de 3,90 % par rapport à l'exercice 2022. L'augmentation des revenus était attribuable au revenu accru tiré des droits de superficie de 260 810 \$, associé à la mise en œuvre d'un barème des droits, et les revenus accrus des services à la clientèle de 116 577 \$. Les revenus provenant des droits d'adhésion ont diminué de 19 510 \$ étant donné que le nombre total de membres a diminué, passant de 3 113 à 2 983.

Les dépenses totales ont diminué de 193 283 \$ pour s'établir à 3 389 498 \$, ce qui représente une baisse de 5,39 % par rapport à l'exercice 2022. La diminution dans les dépenses était attribuable à des dépenses générales et administratives plus faibles de 183 558 \$ et à des dépenses liées aux inspections de l'ACIA de 16 473 \$. Des dépenses sont également engagées pour le travail lié aux programmes Agri-assurance d'AAC de l'ACPS de 8 495 \$.

Les états financiers de l'ACPS peuvent être consultés à l'[annexe A](#) et les états financiers vérifiés complets pour 2022-2023 peuvent être consultés à l'adresse seedgrowers.ca/fr.



NOS INTERVENANTS

Afin de s'acquitter de son mandat et d'atteindre ses priorités stratégiques, l'ACPS accorde la priorité aux partenariats.

ALLIANCE POUR LE CARBONE D'ORIGINE AGRICOLE (ACA)

En juin 2022, l'ACPS s'est jointe à l'Alliance pour le carbone d'origine agricole (ACA) à titre de membre de sa coalition nationale, qui représente >7 % des terres du Canada et inclut plus de 190 000 entreprises agricoles. L'ACA a été formée pour s'assurer que les agriculteurs et exploitants de ranch canadiens sont inclus dans les discussions importantes sur les politiques et règlements concernant l'environnement qui touchent directement leurs entreprises et moyens de subsistance. Le principal intérêt de l'ACA en 2022 a été le projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, qui vise à éliminer la taxe fédérale sur le carbone du gaz naturel et du propane utilisés dans les exploitations agricoles.

AOSCA, OECD, ECCC

L'harmonisation internationale des normes sur les semences

L'un des rôles de base de l'ACPS est de s'assurer que les normes canadiennes de certification des semences sont harmonisées avec les normes internationales et vice versa. Les normes et politiques sur les semences d'autres pays doivent s'harmoniser avec celles de l'ACPS et du Canada, et les nôtres doivent s'harmoniser avec les leurs afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'incidence négative sur le commerce.

- **Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA) :** Les organismes membres comptent 44 États américains, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. L'ACPS est un chef de file reconnu au

sein de l'AOSCA. Des membres du personnel de l'ACPS jouent des rôles de leadership dans toute l'organisation, notamment le conseil d'administration, le Certification Requirements and Standards Council, le Comité consultatif, et plusieurs comités de produits.

- Les Systèmes de semences de **l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** avec 61 États membres. L'ACPS appuie activement l'ACIA en représentant le Canada dans l'élaboration des normes de certification variétale des semences de l'OCDE reconnues à l'échelle internationale. Les réunions des Systèmes de semences donnent des occasions d'assurer la liaison avec l'International Seed Federation (ISF), l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) et les représentants des autorités nationales désignées des États membres. En 2022, avant la tenue de la première réunion annuelle en personne depuis 2019 à Tallinn, en Estonie, il y a eu un atelier stratégique sur la contribution de la semence aux systèmes alimentaires durables. Le Technical Working Groupe de travail technique s'est également réuni et a recommandé plusieurs modifications aux Règles, notamment les exigences liées à l'isolement du chanvre et aux mélanges de semences qui ont été approuvées par l'Assemblée annuelle. L'ACPS a été engagée en sa qualité d'experte-conseil pour aider les Systèmes de semences à continuer à progresser à l'égard de son initiative de numérisation.

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS (ACIA)

Continuité des activités et améliorations au système

En tant que partenaires en réglementation chargés du système de certification des semences du Canada, l'ACIA et l'ACPS ont tenu des réunions toutes les deux semaines pendant la saison de 2022 afin d'assurer une prestation efficace et une surveillance des services de certification et de résoudre les problèmes en cours de saison à mesure qu'ils surviennent.





CONSEIL CANADIEN POUR LES RESSOURCES HUMAINES EN AGRICULTURE (CCRHA)

Services de perfectionnement professionnel

Avec le lancement réussi de *Formation ACPS*, l'ACPS poursuit sa collaboration avec le CCRHA pour offrir un soutien continu au système et au matériel d'apprentissage en ligne.

COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS, LABORATOIRE DE RECHERCHES SUR LES GRAINS

Recherche sur les grains et innovation

L'ACPS entretient des rapports de longue date avec le Laboratoire de recherches sur les grains (LRG) de la Commission canadienne des grains et ses essais liés à l'identité variétale. En 2023, les données de traçabilité de l'ACPS ont appuyé une enquête de l'ACIA sur la pureté de l'orge de brasserie qui comprenait des essais de pureté génétique menés par le LRG.

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE (FCA)

Élaboration de politiques en matière de semences et d'agriculture

L'adhésion de l'ACPS à la FCA a continué de lui donner une tribune efficace pour élaborer des positions stratégiques communes avec un grand nombre d'organisations agricoles de premier plan du Canada sur des questions allant de la modernisation de la réglementation des semences au code de conduite des épiceries, en passant par la semence et la durabilité. L'ACPS s'est également impliquée activement auprès de la FCA par le biais de son Comité du secteur des semences.



TABLE RONDE CANADIENNE SUR LES CULTURES DURABLES (TRCCD)

Code de pratique Grains responsables

L'adhésion de l'ACPS à la TRCCD lui a donné accès à la tribune nationale en 2022 qui a permis à l'ACPS et à d'autres organisations productrices de passer en revue de nombreux aspects du code proposé pour la production durable de grains suite à une préoccupation généralisée exprimée par les producteurs. L'ACPS appuie la mission de la TRCCD qui consiste à fournir une tribune nationale pour coordonner et communiquer la durabilité de la production de grains du Canada.

BUREAU DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES DE SANTÉ CANADA

Nouvelles variétés de chanvre

L'ACPS est un membre original du Groupe de travail interministériel de Santé Canada sur le chanvre industriel qui se réunit deux fois par année pour recommander les nouvelles variétés de chanvre à ajouter à la Liste des cultivars de chanvre approuvés qui sont admissibles à la culture au Canada.

SEMENCES CANADA

Collaboration pour faire avancer le secteur des semences

Semences Canada et l'ACPS sont les organisations semencières prédominantes du Canada, jouant des rôles différents, mais complémentaires dans l'avancement du secteur des semences. Semences Canada est un important partenaire du secteur des semences pour l'Association et l'ACPS est un membre Affilié auprès de l'organisation.



NOTRE ÉQUIPE

NOTRE CONSEIL

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de l'ACPS se compose du président, du 1^{er} vice-président, du 2^e vice-président, du président sortant, et d'un conseiller d'un gouvernement provincial.

ADMINISTRATEURS

L'ACPS est dirigée par un conseil d'administration composé de ses membres. Les statuts de l'ACPS font en sorte que chacune des régions productrices de semences est représentée par au moins un administrateur.

CONSEILLERS

Le conseil est appuyé par neuf conseillers des gouvernements provinciaux, chacun étant nommé par sa ou son ministre provincial de l'Agriculture respectif, et un conseiller pédagogique. En tant que conseillers officiels auprès de l'ACPS et des conseils des filiales, nos conseillers des gouvernements provinciaux contribuent de façon importante à la gouvernance et à l'élaboration des politiques.

Comité exécutif



DALE CONNELL
Président



GLENN LOGAN
1^{er} vice-président



SHANNON BIEMAN
2^e vice-présidente



JOE RENNICK
Président sortant



PETER SCOTT
Conseiller d'un
gouvernement provincial

Administrateurs

Roxanne Asselin, Québec

Andrew Ayre, Manitoba

Shannon Bieman, Ontario

Carl Bolton, Ontario

Richard Brault, Québec

Roy Klym, Saskatchewan

Glenn Logan, Alberta

Ryan Murray, Manitoba

Jonathan Nyborg, Maritimes

Chelsea Tomlinson, Alberta

Laurie Wakefield, Saskatchewan

Conseillers

Damien Chaput, ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec

Steve Hamill, ministère de
l'Agriculture et des Terres, Î.-P.-É.

Bryan Harvey
(OC, SOM, FAIC, DSc, PhD, PAg),
conseiller pédagogique

Marcia Hewitt-Fisher, ministère de
l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta

Dennis Lange, ministère de
l'Agriculture et du Développement
des ressources du Manitoba

Amy Sangster, ministère de
l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse

Brenna Shields, ministère de
l'Agriculture de la Colombie-Britannique

Peter Scott, ministère de l'Agriculture,
de l'Aquaculture et des Pêches
du Nouveau-Brunswick

Sara Tetland, ministère de
l'Agriculture de la Saskatchewan



NOS COMITÉS PERMANENTS

EXÉCUTIF

Dale Connell*
Shannon Bieman
Glenn Logan
Joe Rennick
Peter Scott

APPELS

Glenn Logan*
Shannon Bieman
Richard Brault
Ryan Murray
Christina Rowan**
Peter Scott
Sara Tetland
Chelsea Tomlinson
Laurie Wakefield

VÉRIFICATION

Roy Klym*
Carl Bolton
Dale Connell
Glenn Logan
Peter Scott

PRIX

Jonathan Nyborg*
Andrew Ayre
Carl Bolton
Richard Brault
Chelsea Tomlinson
Laurie Wakefield

GOVERNANCE

Jonathan Nyborg
Glenn Logan*
Andrew Ayre
Carl Bolton

RESSOURCES HUMAINES

Glenn Logan*
Roxanne Asselin
Shannon Bieman
Bryan Harvey

COORDINATION INTERFILIALES

Roy Klym*
Colleen Acres
Roxanne Asselin
Kelly Chambers
Andrew Dawson
Jean Dumont
Laurie Hayes
Tim Montague
Tracy Niemela
Jonathan Nyborg
Daniel Sanders
Daniel Savoie
Jennifer Seward
Mike Shewchuk

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Helen Booker
Annie Claessens
Bruce Coulman
Greg Gingera
Rale Gjuric
Robert Graf
Michel McElroy
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

SERVICES DE RÉGLEMENTATION

Glenn Logan*
Roxanne Asselin
Andrew Ayre
Carl Bolton
Richard Brault
Damien Chaput
Krista de Milliano
Jim Downey
Willy Drost**
Steven Hamill
Bryan Harvey
Wendy Jahn
Roy Klym
Philippe Lemaître
Rick Love
Brigette Moore
Ryan Murray
Jonathan Nyborg
Christina Rowan**
Laurie Wakefield

* Président

** Observateurs officiels

NOTRE PERSONNEL

DOUG MILLER	Directeur exécutif et chef de la direction
CAROLINE LAFONTAINE	Chef des opérations
PAM COLES	Administratrice gestionnaire, Finances et administration
MIKE SCHEFFEL	Administrateur gestionnaire, Politiques et normes
GAIL HARRIS	Gestionnaire des normes
BRIANNA CHOUINARD	Gestionnaire de la certification
TANIA CALVERLEY	Gestionnaire des communications et de la mobilisation
JANET JANSEN	Gestionnaire de la technologie et de l'habilitation numérique
EMMANUEL FONDI	Agent des politiques et de la certification
JACKIE PRIDHAM	Agente des programmes et de la certification
ALEX BOUMA	Agent de la certification
MELANIE FARAH-ROY	Coordonnatrice des services à la clientèle
RYAN LAMBERT	Agent de soutien
RANDY PREATER	Conseiller spécial
LAKSHANA MAHABIR	Agente des politiques (<i>jusqu'à septembre 2022</i>)
LATONA NICHOLSON	Agente de soutien (<i>jusqu'à septembre 2022</i>)
JAZZMINE JOHN	Agente de soutien (<i>jusqu'à septembre 2022</i>)

ANNEXE A

ÉTATS FINANCIERS

État des opérations

Exercice clos le 31 janvier 2023, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2022

	ACTUEL 2023	ACTUEL 2022
Revenus :		
Droits de superficie	1 793 485 \$	1 532 675 \$
Droits d'adhésion	703 772	611 335
Frais de service à la clientèle	591 825	587 195
Droits de superficie des filiales et droits des filiales payés	591 746	593 493
Droits des parcelles	185 840	178 140
Évaluation pour les inspections ACIA	83 575	100 009
Divers	66 915	79 657
Contribution au projet Programme canadien d'adaptation agricole	32 075	214 869
	4 049 233	3 897 373
Dépenses :		
Dépenses générales et administratives	2 705 712	2 889 270
Droits des filiales payés	591 746	593 493
Inspections ACIA	83 536	100 009
Dépense du projet	8 495	
	3 389 489	3 582 772
Excédant (insuffisance) des revenus sur :		
Les dépenses avant les éléments ci-dessous	659 744	314 601
Autres revenus (charges)		
Perte sur cession d'immobilisations	(4 637)	(22 197)
Insuffisance des revenus sur les dépenses	655 107 \$	292 404 \$

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 janvier 2023, avec informations comparatives pour 2022

	GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2023	2022
Solde déclaré	2 000 000 \$	96 048 \$	(259 870) \$	1 836 178 \$	1 961 703 \$
Excédant (insuffisance) des produits sur les charges	-	(4 637)	659 744	655 107	292 404
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	-	-	(409 636)	(409 636)	(417 929)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	44 215	(44 215)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	-	(43 567)	43 567	-	-
Solde à la fin de l'exercice	2 000 000 \$	92 059 \$	(10 410) \$	2 081 649 \$	1 836 178 \$

Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 31 janvier 2023, avec informations comparatives pour 2022

	ACTUEL 2023	ACTUEL 2022
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	43 567 \$	62 996 \$
Assemblée générale annuelle (valeur nette)	(9 882)	21 869
Créances douteuses	2 611	2 764
Services contractuels	90 257	106 185
Traitement des données	133 934	125 604
Avantages sociaux	257 401	222 940
Honoraires	100 137	103 000
Assurances	49 271	43 193
Internet et service du site Web	5 847	7 011
Droits d'adhésion	25 162	31 016
Fournitures de bureau et papeterie	3 538	9 955
Postes (recouvrement)	7 801	(2 296)
Présentations et commandites	1 000	1 000
Imprimerie	4 239	5 052
Honoraires professionnels	88 234	259 087
Matériel promotionnel	–	5 624
Publicité	53 743	14 472
Loyer	64 095	74 072
Location de matériel	10 827	15 156
Salaires	1 488 802	1 591 909
Projets spéciaux	–	56 288
Éducation des parties prenantes	17 325	–
Abonnements	353	922
Développement technique et développement des données	99 635	108 606
Téléphone	7 705	7 772
Frais de déplacement des administrateurs	98 394	9 838
Déplacements du personnel	61 716	5 235
	2 705 712 \$	2 889 270 \$

Remarque : Les dépenses pour l'Assemblée générale annuelle sont les dépenses nettes.



Association canadienne
des producteurs de semences
21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6
613-236-0497
seedgrowers.ca/fr